



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Brest, votre nouveau lieu
de vie.

BIENVENUE

À

BREST



**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À BREST /

◆ Un grand Centre de la Mobilité Internationale

À Brest, la Métropole et les établissements d'enseignement supérieur se sont regroupés pour créer le Centre de Mobilité Internationale (CMI de Brest) qui propose ses services aux étudiants, mais aussi aux doctorants et chercheurs étrangers.

Établissements membres du CMI Brest : UBO, ENIB, IMT Atlantique, ENSTA Bretagne, BBS, ISEN, Ciel de Bretagne, IRD, CNRS, IFREMER.

Le CMI Brest est un guichet unique d'information et d'accompagnement qui met à votre disposition, sur rendez-vous :

- une aide aux formalités administratives.
- un accompagnement pour la constitution des dossiers de titres de séjour.
- une aide dans la recherche de logement.
- les services Euraxess pour les doctorants et chercheurs.
- une aide à la rédaction de CV pour les étudiants en recherche de stage.

Adresse : Cité Internationale, 235 cours Aimé Césaire, 29200 Brest.

Accès : bus 4 ou tramway A, arrêt Les Capucins ou téléphérique, arrêt Ateliers.

Accueil : le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi) et le mercredi de 9h à 12h15.

Contacts : 02 98 01 67 00 ou cmibrest@u-bretagnele.fr

Pour la plupart des demandes, il est nécessaire de prendre rendez-vous en ligne (lien à partir du site). Site : <https://cmibrest.u-bretagnele.fr/fr>

Pour les doctorants et les chercheurs, le CMI de Brest est également le point d'accueil pour bénéficier des services Euraxess :

<https://cmibrest.u-bretagnele.fr> > doctorants et chercheurs internationaux > euraxess



◆ Les parrains

Vous pouvez être accueilli par un étudiant à Brest !

En partenariat avec la Fédération des Etudiants de Bretagne Occidentale, le CMI de Brest a mis en place, pour ses établissements membres, un dispositif d'accueil et d'accompagnement assuré par des étudiants et réservé aux étudiants, stagiaires et doctorants européens et internationaux néo-arrivants : <https://cmibrest.u-bretagnele.fr> > actualités > accompagnement personnalisé par un volontaire

◆ L'accueil par la Métropole de Brest

Chaque année en septembre, la Métropole brestoise organise un temps de loisir pour accueillir ses étudiants étrangers (s'inscrire au Service des Relations internationales de votre établissement).

Durant l'année universitaire, la Métropole propose également des activités sur Facebook pour les étudiants et organise des événements : *Brest Life Experience* et la *Nuit des étudiants du monde*.

◆ L'accueil dans les autres établissements de la ville

Si vous êtes inscrits dans un autre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les différents établissements d'enseignement supérieur** :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À BREST /

À Brest, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, les résidences étudiantes et résidences privées, le logement chez l'habitant.

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

• Le CMI de Brest propose de nombreuses solutions logement :

<https://cmibrest.u-bretagnele.fr> > étudiants internationaux > votre séjour à Brest

• **Le BIJ Brest** (Bureau d'Information Jeunesse) donne également des pistes pour se loger : <https://www.bij-brest.org> > logement

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• **L'Auberge de Jeunesse** située au Port de plaisance, dans un parc.
Adresse : 5 rue de Kerbriant, 29200 Brest.
Contact : 02 98 41 90 41
Site : www.aj-brest.org

• **Autres types de résidences hôtelières** : consultez toutes les possibilités d'hébergement recensées par l'Office de Tourisme de Brest : <https://www.brest-metropole-tourisme.fr> > se loger

◆ Se loger pour une longue période

• **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Local des Œuvres Universitaires) **de Brest**.
Adresse : 2 avenue Victor le Gorgeu, 29200 Brest (bus ligne 1 ou 2, arrêt Universités).
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Contact : 02 98 03 38 78 ou clous@crous-rennes.fr
Site du CROUS de Rennes Bretagne dont dépend le CROUS de Brest : <http://www.crous-rennes.fr> > logement
Site *Trouver un logement* : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

• **Les plateformes de logements privés** :
- quelques établissements de Brest adhèrent à Studapart, une plateforme spécialisée dans le logement privé pour étudiants : www.studapart.com
- d'autres résidences étudiantes, gérées par des organismes privés, sont aussi présentes à Brest. Consultez par exemple les sites :
- <https://www.adele.org/>
- <https://www.immojeune.com>
- <https://www.location-etudiant.fr>
- <https://housinganywhere.com>
• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org/fr > s'organiser > logement

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

À l'**Université de Bretagne Occidentale**, membre du CMI Brest, un service est dédié aux étudiants en situation de handicap : <https://www.univ-brest.fr> > vie de campus > centre de santé > nos prestations à Brest > handicap et aménagements

LES DÉPLACEMENTS À BREST



Vous pouvez prendre le train pour arriver à Brest qui est relié à Paris par le TGV Atlantique (8 liaisons par jour à partir de la gare Montparnasse en 4h15) : <https://www.sncf.com/fr>



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun du réseau Bibus avec 19 lignes de bus, une ligne de tramway et un téléphérique urbain : <https://www.bibus.fr/>

Pour des trajets dans la région ou dans la France entière, prenez les trains régionaux : <https://www.ter.sncf.com/bretagne>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :
- local : <https://www.ouestgo.fr/>
- national : <https://www.blablacar.fr/>
ride-sharing/brest/



Pour être plus autonome, louez un vélo (traditionnel ou électrique) grâce à Vélocibus : <https://www.bibus.fr> > se déplacer > [velocibus-location de vélo](https://www.velocibus-location.de velo)



S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

• Au Centre de Mobilité Internationale de Brest. En partenariat avec les services de la Préfecture du Finistère, vous allez être guidé dans vos démarches pour votre première demande ou votre renouvellement de titre de séjour.

Le dépôt de votre dossier se fait en 2 temps :

- un premier rendez-vous avec un membre du personnel du CMI pour le constituer et le vérifier ;
- puis, un deuxième rendez-vous au CMI, avec un agent de la Préfecture, pour le traitement de votre demande.

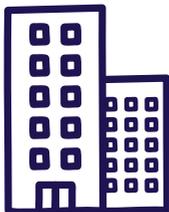
Les rendez-vous doivent être pris en ligne sur le site du CMI.

Adresse : Cité Internationale, 235 cours Aimé Césaire, 29200 Brest.

Contact : 02 98 01 67 00 ou cmibrest@u-bretagne.fr

Site : <https://cmibrest.u-bretagne.fr> > étudiants internationaux > fiches pratiques

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation



À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Consultez la fiche pratique du CMI Brest sur la validation des visas long séjour <https://cmibrest.u-bretagne.fr/> > Etudiants internationaux > Fiches pratiques > Titres de séjour

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour : cette demande de renouvellement doit se faire à la Préfecture dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre de séjour.



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des 88 agences bancaires qui sont implantées à Brest.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.

Pour en savoir plus : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Et si vous avez encore des questions, prenez un rendez-vous en ligne « aide autres démarches administratives » au CMI de Brest.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire pour des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) de Brest qui dispose d'un Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)

Adresse : SUMPPS, 13 rue de Lanrédec, 29200 Brest.

Contact : 02 98 01 82 88 (prendre rendez-vous).

Site : <https://www.univ-brest.fr/> > vie de campus > centre de santé

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

S'ASSURER

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecoledete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

2 adresses :

• le **BIJ de Brest** (Bureau d'Information Jeunesse) met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages : <https://www.bij-brest.org/>

• le site **Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/rechercher-un-job-etudiant/recherche-par-crous/crous-rennes/brest-29>



LES SORTIES
À BREST /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre établissement, vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université de Bretagne Occidentale de Brest, un Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose une quarantaine d'activités : <https://www.univ-brest.fr/suaps>

• À Brest, vous pouvez aussi trouver un choix varié d'équipements pour pratiquer un sport (même nautique), en consultant le site de la Ville de Brest : <https://www.brest.fr> > au quotidien > bouger, se divertir

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, régionales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante). À l'Université de Bretagne Occidentale, le Service de la vie étudiante propose une liste d'associations :

<https://www.univ-brest.fr/deve> > vie etudiante>vie associative>liste des associations etudiantes
- consultez les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Brest propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête. Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps.

Pour en savoir plus : <https://www.brest.fr> > au quotidien > bouger, se divertir > culture

• À l'**Université de Bretagne Occidentale**, le Service culturel propose sa propre programmation et offre des tarifs réduits pour des spectacles et cinémas en ville : <https://www.univ-brest.fr> > vie de campus > culture

Pour se distraire ou se cultiver, à Brest, on trouve :

- 4 cinémas, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), dont un cinéma d'Art et d'Essai : les Studios.

- 5 musées, dont le Musée national de la Marine, installé dans le monument historique le plus ancien de la ville (tarifs étudiants dans la plupart des musées) : <http://www.musee-marine.fr/brest>

- 8 salles de spectacle, dont le Quartz, première scène nationale de France pour sa fréquentation publique.

- une quinzaine de librairies, dont une grande institution, la Librairie Dialogues.

- 8 médiathèques implantées dans les différents quartiers de la ville de Brest : <https://biblio.brest.fr>

Grâce à sa politique d'animation et de valorisation de son patrimoine, **la Ville de Brest a obtenu en 2017 le label Ville d'art et d'histoire.**

À Brest, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consulter **le grand quotidien régional, Le Télégramme**, disponible en kiosque ou sur internet : <https://www.letelegramme.fr/finistere/brest/>

Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel de l'Office de Tourisme de Brest :

<https://www.brest-metropole-tourisme.fr> > sortir, bouger > agenda

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

• La rade de Brest, une grande baie de 180 km², l'une des plus grandes rades du monde.

• La rue de Siam, rue commerçante de Brest, avec une perspective sur la rade.

• Le cours Dajot, belle promenade aménagée au XVIII^e siècle.

• Océanopolis, une vitrine de la vie dans les océans avec ses aquariums géants où vivent 1 000 espèces différentes, un endroit unique en Europe.

• Le pont de Recouvrance, pont levant, et le quartier des Capucins.

• Le Musée national de la Marine, situé dans le vieux château de Brest.

• Le Musée des Beaux-Arts de Brest, reconstruit et inauguré en 1968.

• Les plages du Pays de Brest, et notamment la plage du Moulin Blanc, l'une des plus animées, accessible par le bus urbain.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Brest :

<https://www.brest-metropole-tourisme.fr/>
> découvrir





LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER

• Festival Désordre, performances et expérimentations sonores et visuelles mêlant danse et musique (tarifs étudiants).

FÉVRIER

- Astropolis, le festival techno qui enfièvre Brest (édition d'été en juillet).
- Festival Longueur D'ondes, festival de la radio et de l'écoute.

MARS

• Dans' Fabrik, festival de danse.

AVRIL

• Le Printemps des sonneurs, un événement festif et gratuit mettant en avant la culture bretonne et ses instruments typiques.

MAI

- Festival des fanfares.
- Foire aux croûtes à Saint-Martin (expositions, concerts et animations).

JUIN

• La Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET

- La Rade en fête, pendant 10 jours, animations dans les ports de la rade.
- Les Fêtes marines internationales de Brest, tous les 4 ans, avec des bateaux du monde entier, des animations, des spectacles, des défilés et des parades (prochaine édition en 2020).

AOÛT

• Les Jeudis du Port, manifestation gratuite, rendez-vous artistique, festif et convivial de l'été (concerts, spectacles de rue et animations sur les quais).

SEPTEMBRE :

- **La Nuit européenne des chercheurs**, rencontres entre chercheurs et grand public.
- Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.
- La Foire St-Michel, grande brocante à ciel ouvert dans la ville.

OCTOBRE :

- **La Nuit des étudiants du Monde**, un événement incontournable de la rentrée universitaire pour les étudiants internationaux, organisé par le réseau Erasmus Student Network (ESN France) et les institutions locales.
- **La Fête de la science**, dans les laboratoires de l'université.
- L'Atlantique Jazz festival, créations musicales actuelles, jazz, improvisations, rythmes africains (tarifs réduits).

NOVEMBRE :

- Festival européen du film court de Brest.

DÉCEMBRE :

- Festival No Border, festival populaire des musiques du monde (tarifs étudiants).

Pour en savoir plus, consultez le site de la Ville de Brest : <https://www.brest-metropole-tourisme.fr/>



**ÉCHANGER
& PARTAGER**



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Brest :

141 000 habitants

2^e ville
de la Région
Bretagne

3^e ville de France
où il fait bon vivre
(palmarès du magazine L'Express)

Pays de Brest :

29 000 étudiants

dont **3 000** étudiants
internationaux

Université de Bretagne Occidentale :

25 000 étudiants,

dont **1 900** étudiants étrangers,

34 Unités de recherche,

650 enseignants-chercheurs



Brest, en **23^e**
position (sur 44) des
villes françaises où il fait
bon vivre et étudier
(palmarès du magazine
L'Etudiant), très
appréciée pour ses
initiatives d'accueil des
étudiants et son niveau
de vie

RÉGION BRETAGNE, 9^e RÉGION D'ACCUEIL des étudiants
étrangers en France (12 000 étudiants internationaux)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/bretagne-418>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org